

***Le CEERF a écrit dans le registre de l'enquête publique sur le pont de la Galiote. Voici nos observations et nos requêtes.***

***Commentaire de l'association des habitants de Saint Aygulf, le CEERF***

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'enquête actuelle environnementale est requise pour obtenir l'autorisation environnementale.

Le projet impactera fortement **une espèce de la faune : l'Homme** : Habitants, actifs, usagers, artisans, commerçants, enfants scolarisés, livreurs, vacanciers impactés dans la vie quotidienne comme pour leur activité économique, pendant les 9 mois de fermeture de la RD559.

Le dossier de concertation ne comprend pourtant aucune étude socio-économique sur l'impact humain quotidien de plus de 28 000 individus concernés.

Le dossier Natura 2000 s'y attache partiellement, en citant :

- **La mise en place de la passerelle mode doux** qui garantira la traversée du grau par les piétons et les cyclistes.
- **La mise en place de l'estacade** : passerelle provisoire pour l'activité et la sécurité du personnel du chantier.

Les panneaux d'affichage de l'enquête « gestion du trafic en phase travaux » et « solution ...déviation » **sont vides de substance, alors que ce point est primordial pour le public :**

- « L'impact des travaux sur le trafic de la RD559 devra être limité autant que possible », **sans citer l'engagement pris d'une coupure de 9 mois maximum,**
- « Maintenir la circulation routière en phase de travaux », **sans aucun chiffre sur le trafic dévié pourtant identifié** : les études du Département ont évalué le trafic sur l'itinéraire de déviation (D7 et D8) à 28 000 véhicules/jour,
- **Aucun engagement sur des améliorations du parcours de déviation D7/D8**

***Nos incompréhensions :***

**Toutes ces alertes étaient pourtant déjà dans le bilan de la concertation publique 2023, (délibéré le 19/03/2024) §-4.3.3 :**

- « - les conditions de circulation sur la RD8 (voire aussi la RD7 pour certains) vont être difficiles, voire très difficiles, une fois la déviation mise en place, et ce au regard de la situation déjà constatée aujourd'hui ;
- Les conditions de circulation très difficiles sur la RD8 auront de telles conséquences négatives qu'une solution alternative au projet départemental doit être mise en œuvre

- le rond-point des Harkis va être un point de blocage et doit être aménagé
- la RD8 doit être réaménagée préalablement aux travaux de la Galiote
- le pont sur le bras de l'étang de Villepey doit être doublé
- des aménagements doivent être réalisés sur la RD7 »

### **En réponse, les engagements du Département, MOA bilan de la concertation § 5.4.2**

- « Un point singulier ressort de ces inquiétudes : le rond-point des Harkis (raccordement de la RD8 sur la voirie locale côté Fréjus), sur lequel la circulation est décrite comme étant déjà très problématique aujourd'hui.
- La situation sur la RD7, avec notamment la traversée de Saint-Aygulf, est également mise en avant.
- Des aménagements de la RD8 et du rond-point des Harkis sont donc attendus par le public, préalablement aux travaux du pont de la Galiote.
- Conscients de l'existence d'un certain nombre de points durs sur l'itinéraire de la RD8, les services du Département ont d'ores et déjà engagé un programme d'aménagements, qui va se poursuivre :

- « - l'aménagement de la section comprise au sud du pont sur l'Argens, le long du camping de la Barque, est programmé pour le 2e semestre 2024 ;
- l'aménagement de la section comprise entre le chemin rural de Carraire courte et le pont sur l'Argens est envisagé en 2025, sous réserve des acquisitions foncières à réaliser dans ce cadre ;
- l'aménagement du carrefour de la déchèterie est envisagé en 2025-2026.

Ces aménagements consistent notamment en un élargissement de la largeur de chaussée à 6 mètres, permettant à deux véhicules de se croiser en toute sécurité (y compris pour les poids-lourds), avec aménagement des accotements dans la limite des disponibilités foncières. »

- Une étude va également démarrer début 2024 afin de voir dans quelles mesures des travaux peuvent être entrepris pour améliorer la circulation sur le pont du bras de l'étang de Villepey.

S'agissant de la problématique du rond-point des Harkis, une réflexion va être engagée à ce sujet avec les services techniques de la ville de Fréjus.

L'objectif est que tous les travaux d'amélioration du tracé de la RD8 pouvant permettre de faciliter les conditions de circulation sur cette route puissent être réalisés avant le démarrage des travaux du pont de la Galiote. »

### ***Constat : les engagements pris par le MOA n'ont pas été respectés.***

- Pourquoi les travaux d'amélioration du rond-point des Harkis n'ont pas été présentés à la réunion du 15 juin, par le chef de projet et le directeur des services techniques de la ville de Frejus, qui étaient présents ?
- Pourquoi le Département est encore « en incertitude » sur le doublement du petit pont du bras de l'étang de la D8, et non pas une phase de réalisation

- Pendant ces années (2023/2026) : pourquoi n'y a-t-il pas eu de démarche administrative pour acquérir du foncier pour améliorer la D8 ?
- Pourquoi aucune étude sur l'aménagement de la D7 ?

***Lors de la réunion le 15 juin 2026, la salle était pleine. Les personnes présentes ont exprimé leur exaspération (Var Matin du 17 juin), ils ont demandé en particulier :***

- **Des engagements concrets** de la part des élus du département et de la Ville de Fréjus afin que la circulation routière soit acceptable pendant les 9 mois de coupure de la RD 559,
- **L'organisation par les élus et les techniciens d'une réunion publique spécifique sur ce sujet.**
- **La mise en service de la passerelle mode doux dès sa mise en place en mars 2028, sans attendre la démolition du pont en octobre 2029.** En effet la pétition des 6000 signataires en 2018, qui a été le point de départ de ce projet, concernait la traversée en sécurité pour les piétons et les cyclistes. **Jamais le public ne pourrait comprendre pourquoi cette passerelle mise en place, ne serait pas mise en service pendant 7 mois.**
- **La mise en place d'une navette maritime** entre le port de Saint Aygulf et les ports de port Frejus et Saint Raphael (liaison gare TGV). On ne parle pas de la desserte touristique annoncée par les élus.

**Monsieur le Commissaire enquêteur,**

***Le CEERF demande :***

- L'inscription des requêtes (ci avant) du public dans le bilan de la concertation,
- Un complément à l'étude de trafic, étendu à la D7 entre le centre de Saint Aygulf et le rond-point vers la D8 (pépinière Atout),
- Une étude d'amélioration de ce rond-point de la D7 pour assurer l'accès à Roquebrune,
- L'organisation de réunions publiques (élus et techniciens) régulières sur l'avancement des travaux préparatoires des D7 et D8 et les travaux du pont, **dés à présent et jusqu'à la mise en service du pont de la Galiote.**

Yvette CAUCHY

Présidente de l'association des habitants de Saint Aygulf, le CEERF